

HARCÈLEMENT AU TRAVAIL - COMPRENDRE, PRÉVENIR ET TRAITER

Réf
RRHHARC-FAI3

Modalité
Présentiel

Durée
0.5 jour(s) - 3.0h

Nb stagiaires
10



OBJECTIFS

- Comprendre la notion de harcèlement
- Savoir reconnaître des faits pouvant être assimilables à du harcèlement
- Connaître les mesures obligatoires à mettre en œuvre pour prévenir les violences au travail
- Être capable de réagir en cas de suspicion de harcèlement



A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

Directions, Managers, Encadrants, RH, Elus du personnel

Pré-requis

Aucun



CONTENU

Définition des RPS et des différentes formes de violences au travail

Le harcèlement moral

- Définition juridique
- Le harcèlement moral : différentes formes et différents motifs
- Exemples d'agissements pouvant être assimilés à du harcèlement moral
- Cas pratiques

Le harcèlement sexuel

- Définition juridique
- Exemples d'agissements pouvant être assimilés à du harcèlement sexuel
- Cas pratiques

Les agissements sexistes

- Définition juridique
- Exemples d'agissements pouvant être assimilés à des agissements sexistes

Moyens de prévention

- Le référents harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Exemple de charte de prévention des violences au travail
- Exemple de procédure de signalement en cas de suspicion de harcèlement
- Exemple de procédure d'enquête interne en cas de suspicion de harcèlement
- Conseils pour mener les entretiens dans le cadre de l'enquête interne



PÉDAGOGIE

Conçue pour favoriser l'appropriation des nouvelles compétences, cette formation est opérationnelle et concrète.

La pédagogie est interactive et participative, et s'appuie en permanence sur la réalité et l'expérience des participants et du formateur.

Travail en sous-groupes (workshops) et en classe inversée.



GESTION DES ACQUIS

Méthodes d'évaluation

- **Évaluation pré-formative** : Une grille d'auto-positionnement est transmise aux apprenants en amont de la formation pour faire un auto-diagnostic de leurs compétences.
- **Évaluation de suivi** : Évaluation du développement des compétences via la grille d'auto-positionnement remplie à l'issue de la formation. Évaluation à chaud de satisfaction fournie par REZO.
- **Évaluation des acquis** : Le/la formateur/trice remplit à son tour une grille de validation des acquis basée sur les compétences et connaissances acquises.
- Attestation de fin de formation REZO



FORMATEUR ET PARTENAIRE

Ingénieur en prévention des risques professionnels et conseiller RPS - QVCT, notre partenaire a occupé la fonction d'IPRP / Expert prévention durant 10 ans au sein d'un service de prévention et de santé au travail. Il a également été expert CSE (ex CHSCT) intervenant en cas de risque grave ou de réorganisation impactant les conditions de travail. Il intervient comme consultant depuis plus de 12 ans. Il pilote, accompagne, aide, facilite, sensibilise ou forme les acteurs de l'entreprise sur des sujets en lien avec la prévention des risques professionnels, le management de la santé-sécurité au travail, l'organisation du travail et l'amélioration de la QVCT. Son parcours professionnel lui a permis d'encadrer des équipes, de piloter des projets et d'intervenir auprès de centaines d'établissements, tous secteurs confondus.



ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les solutions.



REZO PARTAGE

3C rue Irène Joliot Curie, 38320 Eybens
Tél. 04 76 18 06 81 – service-clients@rezo-partage.com
SCOP SARL au capital variable (25 000€) - RCS
Grenoble – SIRET : 809 267 339 00046